



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2024-01 du 03 Janvier 2024

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2024,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

L'année 2024 est désignée «l'année des Trésors cryptiques»

Frank-Marc

Imperator et Rex